



Envoyé en préfecture le 16/06/2026

Reçu en préfecture le 16/06/2026

Publié le



ID : 076-217605765-20260605-636-DE

***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL***

Date de convocation

Le 26 Mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Benoit ROUGEOLLE, Maire.

Date de publication

Le 12 Juin 2026

Etaient présents : ROUGEOLLE Benoit, JEANNE Laurent, SANSON Maryline, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, COLOMBEL Gaëtan, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BERTHELOT Florence, PATTERSON Gwladys, DOURLIN Aurélien, LEBOUCHER Christine et VIGNE Romain formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : BOUVER Isabelle et ORANGE Antoine

M. Antoine ORANGE a donné pouvoir à M. Benoit ROUGEOLLE

Votants : 14 Madame GABRIEL Fabienne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2026 – 1.1 – 44 – RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE-MAIRIE : AVENANTS

Vu la délibération n°2024-1.1-40 du 13 septembre 2024 approuvant le marché de travaux de rénovation énergétique de l'école et de la mairie

Considérant qu'il convient de changer la porte d'accès à la cuisine de l'école

Considérant qu'il convient de rénover les sols de la mairie

Monsieur le Maire propose deux avenants au marché

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- accepte les devis correspondants
- autorise le Maire à signer
 - o l'avenant N°1 du lot n°1 – LAMY LECOMTE d'un montant de 4 210.80 € HT
 - o l'avenant N°3 du lot n°6 – SEMAP d'un montant de 1 230 € HT
 - o l'avenant N°6 du lot n°2 – BUQUET d'un montant de 1399 € HT
- dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026

Voté à l'unanimité

Le Maire
Benoit ROUGEOLLE

En mairie, le 12 juin 2026
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL